Le château de Grouchy et les monuments du parc

Le 16 octobre 1987, la Ville d'Osny achète au Conseil général le « Domaine de Grouchy », d'une superficie de 42 hectares.

Le château doit son nom au dernier propriétaire privé des lieux, le marquis Jean de Grouchy, arrière-petit-fils du maréchal d'Empire, Emmanuel de Grouchy. Inscrit au titre des Sites en 1945, puis à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1990, le château, dans son état actuel, date de la fin du XVIIIe siècle. Commandité par le comte Charles de Lameth, dans le style néoclassique, il est l'œuvre de l'architecte Jacques-Pierre Gisors.

Le château de Grouchy est progressivement restauré avec la participation financière de nombreux mécènes et de partenaires publics. Il devient le siège des services municipaux administratifs (1989), mais aussi un pôle culturel qui accueille régulièrement des concerts, des conférences, des expositions et une galerie permanente.

Certaines dépendances ont été réhabilitées afin de mettre en valeur le patrimoine existant :

- les anciennes écuries abritent depuis 1999 le Musée départemental des Sapeurs-Pompiers,
- la graineterie accueille depuis 2003 l'École municipale de musique et,
- depuis 2006, des bureaux sont installés dans l'orangerie.

Les usagers de la mairie et du parc de Grouchy peuvent ainsi découvrir et se réapproprier tous les éléments typiques d'un parc paysager du XIXe siècle : jardin à la française, colombier, terrasses, statues, temple d'amour, potager, glacière, étang, grille d'honneur…

Liens utiles
Les propriétaires du château de Grouchy de 1786 à aujourd'hui
Les 30 ans de l'hôtel de ville au château de Grouchy
Historique de l'acquisition du château par la ville
De la préhistoire à nos jours